

Annie Bourdallé s'engage pour son quatrième mandat de maire



Annie Bourdallé s'engage pour son quatrième mandat de maire

Le nouveau conseil municipal s'est réuni, pour la première fois, afin d'élire le maire et ses adjoints conformément à la circulaire ministérielle parue peu avant et dans le strict respect des gestes barrières.



C'est Annie Bourdallé qui s'engage pour son quatrième mandat de maire.

Elle est accompagnée de trois adjoints : David Jové, Pierre Eberland et Annette Bayle.

Les autres membres du conseil sont Christophe Desmet, Kelly Dupouy, Christian Fourcade, Claire Lartigue, Audrey Lescure, Camille Pau et Jean-Pierre Taffoneau.

Les délégations voirie, bâtiments communaux, scolaire et péri scolaire ont été attribuées aux trois adjoints.

Les délégués aux six syndicats, SIDEAU, SIVOM, SMCD pour n'en nommer que quelques-uns, indispensables au fonctionnement de la collectivité, ont été nommés.

Le nouveau conseil se réunira, le 8 juin, notamment pour préparer le budget et mettre en place sa feuille de route.